

2022 RAPPORT D'ACTIVITÉ



Service communication CCEL

Directeur de la publication : Paul Vidal, Président de la CCEL

Maquette : Pagina communication

Photos : service communication, Freepik. Photos en drone : Nicolas Bennegent – Click & Fly

Photo de couverture : Départ de la 3^e étape de l'Alpes Isère Tour
devant les locaux de la CCEL - Mai 2022

Novembre 2023



Le maître mot de l'année 2022 aura été : SOLIDARITÉ



Tout d'abord, avec le peuple Ukrainien pour lequel la CCEL a apporté une aide logistique (stockage dans la halle des dons) puis financière au profit de l'association "Les joyeux petits souliers" pour affréter des camions chargés de dons à destination des zones touchées.

Différentes actions en partenariat avec Soliha (aide aux personnes en difficulté), les bailleurs sociaux ou les services de l'État ont vu le jour tout au long de l'année, à destination des publics de nos territoires en difficulté.

La lutte contre la précarité immobilière et énergétique ainsi que les difficultés d'accès au logement ont conduit la CCEL à réviser son règlement des aides pour s'adapter aux nouvelles évolutions et aux nouveaux besoins de notre population.

Différents partenariats d'aide financière à destination d'associations d'entreprises ont été conclus, ainsi qu'une convention

avec la Banque de France permettant d'offrir aux décideurs une connaissance plus fine de leur environnement et tendances d'évolution conjoncturelle.

La requalification des 4 zones d'activités a été présentée aux entreprises des zones concernées pour assurer une bonne coordination et la meilleure prise en compte possible de leurs attentes pendant la phase travaux.

Le projet de territoire, fruit d'un long travail d'élaboration avec les élus du territoire fut adopté en décembre et encadre désormais les politiques publiques, dans une vision globale et partagée, marquée par une solidarité du développement entre 8 communes, au bénéfice de tous nos habitants.

Paul Vidal
Président de la Communauté de
Communes de l'Est Lyonnais



Sommaire

LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE

Portrait du territoire p12

Le fonctionnement de la collectivité p13

La gouvernance p14-15

Le projet de territoire p16-17



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique du territoire p19

La CCEL partenaire des entreprises p20-21

- Recrutement d'un interlocuteur dédié
- Renforcement des partenariats avec les associations d'entreprises
- La marque de territoire

Les zones d'activités : un enjeu pour l'attractivité du territoire p22-23

- Faire monter en gamme les zones d'activités

UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

L'aménagement de l'espace p25-27

- Le foncier
- La planification
- L'aménagement de l'espace

L'urbanisme p28

L'amélioration de l'habitat et l'accueil des gens du voyage p29-33

- Le Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Soutien à la production de logements aidés
- Amélioration de l'habitat privé
- Poursuite du partenariat avec l'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE 69)

Petites villes de demain p34



FAITS MARQUANTS
2022 p6-9



4

PROPOSER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

La voirie, les espaces verts p37-39

La lutte contre les dépôts sauvages p40

La gestion des déchets p41

La transition écologique p42-44

- PCAET : s'engager dans la transition écologique
- Préserver l'environnement (L'agriculture, la prévention)
- La rénovation des bâtiments

La mobilité p46

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

Favoriser l'accès au numérique p49



5



6

DES MOYENS POUR AGIR

Le Système d'Information Géographique (SIG) p51

Les Ressources Humaines p52-53

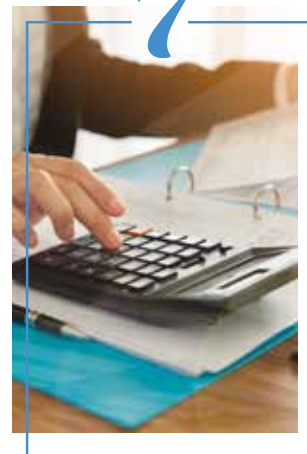
Le service communication p54-55

L'informatique p55

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Compte administratif p57

Répartition du budget p58



7



LES FAITS MARQUANTS 2022

22 MARS

Le budget primitif est voté par le Conseil communautaire.

Deux axes forts :

- Aucune hausse des taux de fiscalité
- Un niveau d'investissement important, comprenant une grande partie dédiée au projet de réhabilitation des zones d'activités et à l'entretien des voiries



7 AVRIL

Pose de la première pierre du projet EDEN à Genas financé par la CCEL, la Ville de Genas et Action Logement Services, lequel prévoit 47 logements sociaux



MAI 2022

La CCEL lance sa communication de **sensibilisation de lutte contre le moustique tigre**

26 AVRIL

La CCEL acte son soutien au dispositif de **collecte de pneus agricoles usagers**



MARS

Solidarité Ukraine. La CCEL se mobilise aux côtés de ses communes en apportant une aide logistique et vote une subvention exceptionnelle au profit de l'association Les Joyeux Petits Souliers d'Ukraine



19 MAI

31^e édition de la course cycliste
Alpes Isère Tour, dont le départ a
lieu devant les locaux de la CCEL



JUIN-JUILLET

**Réunions publiques
d'information** destinées
aux entreprises sur
les futurs travaux
d'aménagement dans
4 zones d'activités



15.16 JUIN

**La CCEL participe au
Carrefour de l'Immobilier
d'Entreprise (CIEL).**

Au programme : échanges
avec les visiteurs au stand
d'information et lors d'un
atelier thématique



11 MAI

**Le truck de l'autonomie
Soliha**
fait escale à Saint Laurent
de Mure



6 JUILLET

Philippe Meunier, Vice-Président à l'aménagement du territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes présente le dispositif **Contrat Région aux communes du territoire**



15 SEPTEMBRE

Le **truck de l'autonomie de Soliha** fait escale à Saint Bonnet de Mure

10 OCTOBRE

Le **truck de l'autonomie Soliha** fait escale à Genas



13 OCTOBRE

Visite du chantier de **rénovation énergétique du club house** de Colombier Saugnieu organisée par l'association ALTE69 et soutenue par la CCEL

8 NOVEMBRE

Séminaire en présence des élus de la CCEL, de la CCI et de la CMA sur l'élaboration du **Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE)**





10 NOVEMBRE

Présentation aux enseignants
des tablettes numériques
déployées dans les écoles
élémentaires

26 NOVEMBRE

Séminaire des élus autour
projet de territoire



30 NOVEMBRE

Signature de la convention
entre la Banque de France
et la CCEL

8 DÉCEMBRE

Inauguration de l'esplanade Pierre Grossat
devant la mairie de Pusignan

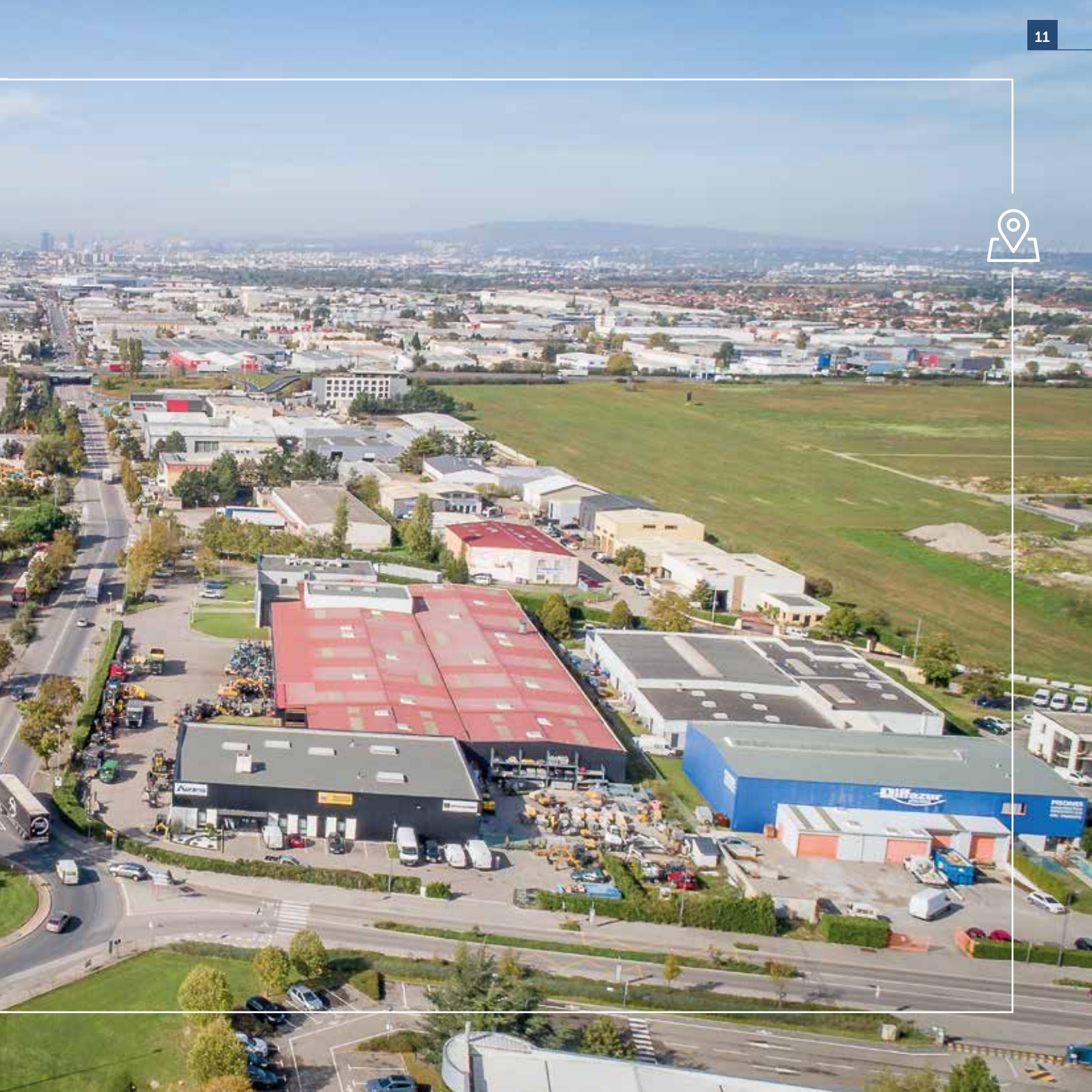


13 DÉCEMBRE

Adoption du projet de territoire
lors du Conseil communautaire

1 LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE

An aerial photograph of an industrial park. The scene is dominated by several large, interconnected industrial buildings with flat roofs. Some roofs are light-colored, while others are dark. The buildings are surrounded by extensive parking lots filled with cars and trucks. In the foreground, a roundabout with a central green island is visible, with a red truck and a white car driving around it. The background shows a cityscape under a clear blue sky with some light clouds. The text '1 LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE' is overlaid in large white letters on the left side of the image.



PORTRAIT DU TERRITOIRE

Située en région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le Rhône, la CCEL bénéficie sur son territoire de la présence de grands axes routiers, autoroutiers, ferroviaires et de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry. Ainsi, les pôles économiques régionaux sont accessibles en moins d'1 heure, certaines grandes villes françaises

et européennes en moins de 2 heures. Mêlant grands espaces agricoles, paysages naturels, zones d'activités dynamiques et commerces de proximité, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais est un territoire agréable à vivre où il fait bon entreprendre et travailler.

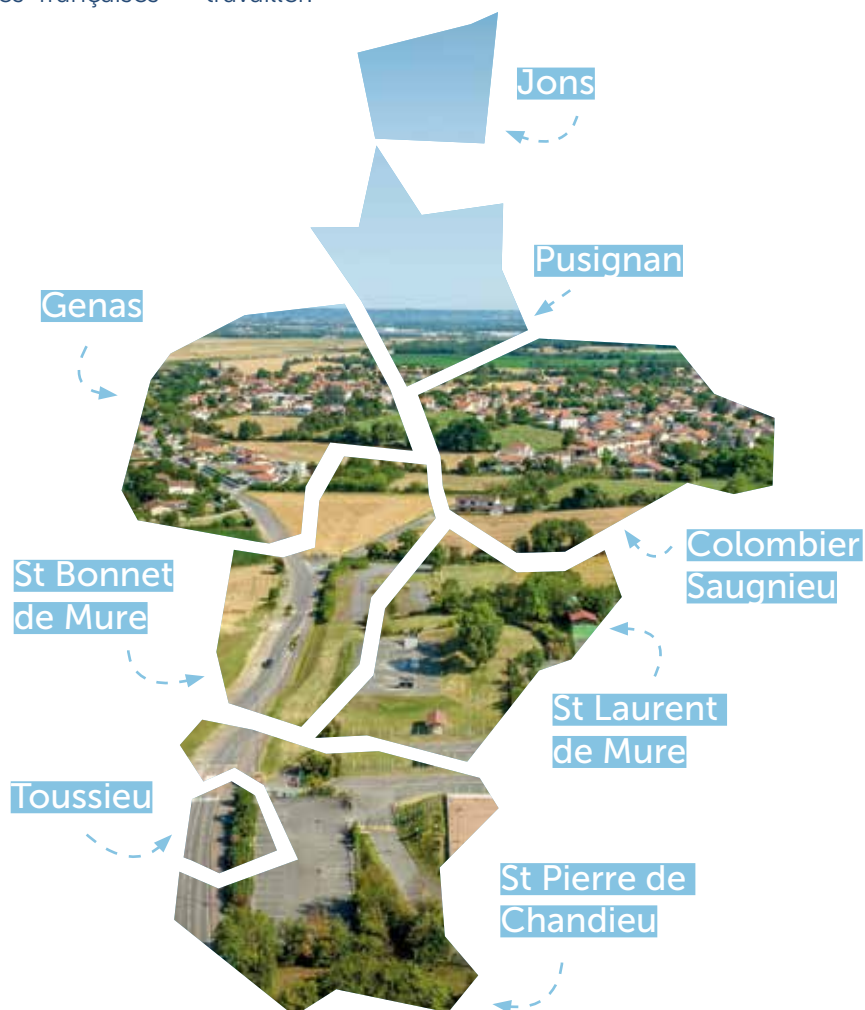
Chiffres clés



+ **DE**
42 000
habitants

8 Communes

Colombier Saugnieu,
Genas, Jons, Pusignan,
Saint Bonnet de Mure,
Saint Laurent de Mure,
Saint Pierre de
Chandieu, Toussieu



LE FONCTIONNEMENT DE LA CCEL

Les compétences

La CCEL est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et exerce des compétences conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Participation à l'élaboration et au suivi des documents de planification stratégique (SRADDET, SCoT, PLU...)
- Accompagnement des communes dans les opérations d'aménagement urbain
- Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols pour le compte de 6 communes (service mutualisé)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménagement et gestion des zones d'activités
- Faciliter l'implantation d'entreprises sur le territoire
- Accompagnement à la création et au développement des entreprises
- Animation du tissu économique

LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

- Entretien, nettoyage, réhabilitation de la voirie communautaire et des chemins ruraux

- Entretien, création de certains espaces verts
- Gestion de la signalisation tricolore, des arbres d'alignement, des bassins d'eaux pluviales dans les zones d'activités
- Lutte contre les dépôts sauvages
- Fauchage de l'ambroisie

L'HABITAT

- Élaboration et mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Développement du parc social
- Amélioration de l'habitat dans le parc privé
- Soutien à la rénovation thermique et à l'adaptation des logements
- Aménagement, entretien et gestion des 4 aires d'accueil des gens du voyage

INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

- L'exercice de cette compétence est délégué au Syder (Syndicat Départemental des Énergies du Rhône)

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Élaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Développement et préservation de l'activité agricole
- Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité

LA MOBILITÉ

- Élaboration et mise en œuvre du plan de cyclabilité
- Encourager les modes de déplacements doux
- Favoriser les transports collectifs sur tout le territoire en lien avec Sytral Mobilités

GESTION DES DÉCHETS

- Collecte et traitement des déchets assimilés : l'exercice de cette compétence est délégué au Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES

- Déploiement de matériel informatique dans les écoles du territoire pour favoriser l'accès de tous au numérique



La mutualisation

Depuis 2016, la CCEL a adopté un schéma de mutualisation afin de permettre aux communes de mettre en commun les coûts financiers de certains services municipaux.

Les services mutualisés sur le territoire au 31 décembre 2022 :

- L'informatique dans les écoles
- Le service mutualisé d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) instruit les autorisations pour le compte de 6 communes (Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu)
- Le service mutualisé des Ressources Humaines (gestion de la carrière et des payes des agents)

👁️ Et demain :

- ▶ Mettre en place des groupements de commande pour optimiser les achats.

LA GOUVERNANCE

Le bureau

Il s'agit de l'organe exécutif de la CCEL. **Il est composé du Président et des sept vice-présidents et est chargé de gérer les affaires courantes de la CCEL entre deux conseils communautaires.** Il se réunit tous les 15 jours pour examiner les dossiers en cours et préparer l'ordre du jour du conseil suivant.



Paul VIDAL
Président
Maire de Toussieu



Daniel VALÉRO
1^{er} vice-président
Vie économique et transports
Maire de Genas



Jean-Pierre JOURDAIN
2^e vice-président
Maintenance du réseau routier communautaire et patrimoine bâti
Maire de Saint Bonnet de Mure



Claude VILLARD
3^e vice-président
Développement durable, environnement et agriculture
Maire de Jons



Raphaël IBANEZ
4^e vice-président
Aménagement de l'espace et projets urbains
Maire de Saint Pierre de Chandieu



Pierre MARMONIER
5^e vice-président
Habitat
Maire de Colombier Saugnieu



Patrick FIORINI
6^e vice-président
Attractivité, informatique et schéma de mutualisation
Maire de Saint Laurent de Mure



Florent RUZ
7^e vice-président
Finances et budget
1^{er} adjoint au Maire de Pusignan

Le Conseil communautaire

Il s'agit de l'organe délibérant. **Il est composé de 40 élus dont le Président. Il se réunit en général une fois par mois pour délibérer sur les grands projets,** pour définir

la politique intercommunale, voter les budget ... Les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales.



Les commissions thématiques

Les commissions, composées de conseillers municipaux et communautaires concourent à la préparation des décisions du Bureau et des délibérations du

Conseil. En complément, un groupe de travail peut être créé sur un thème relevant d'une compétence communautaire ou présentant un intérêt communautaire.

Les sept commissions thématiques



Habitat



Finances et budget



Développement durable et politiques agricoles



Développement économique et transports



Maintenance du réseau routier communautaire et patrimoine bâti



Aménagement de l'espace et projet de territoire



Attractivité, informatique et schéma de mutualisation

2022

Chiffres clés

40 élus communautaires



7 commissions thématiques



+ DE 100 délibérations votées



8 Conseils communautaires



LE PROJET DE TERRITOIRE

Après un diagnostic prospectif conduit en 2021 et pour mieux répondre aux besoins du territoire et de ses habitants, **la CCEL s'est lancée dans l'élaboration d'un projet de territoire.** Co-construit avec les élus communautaires, les élus communaux et les services, il

détermine les grandes orientations à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux futurs du territoire. Véritable **feuille de route collective pour les années à venir**, il traduit ainsi une volonté partagée et permet de mettre en cohérence les politiques communautaires.



Le Projet de territoire de la CCEL adopté lors du Conseil communautaire du 13 décembre 2022 s'appuie sur **4 piliers** qui guideront les prochaines actions communautaires :

- 1. Renforcer le partenariat entre les communes et la CCEL**
- 2. Réussir la transition écologique**
- 3. Préserver les équilibres du territoire**
- 4. Faire rayonner davantage le territoire**

Chaque pilier se décline en objectifs stratégiques, complétés par un programme opérationnel. Celui-ci est élaboré lors des commissions et permet d'identifier les actions à engager par l'intercommunalité.

2021

Diagnostic prospectif permettant de dresser un état des lieux de l'intercommunalité

De grands défis à relever

De nombreux défis sont à relever par le territoire pour faire face au changement climatique, assurer le développement économique, développer l'attractivité et proposer un cadre de vie de qualité aux habitants. C'est pourquoi, la CCEL a établi un plan d'actions. Quelques exemples :

- › Renforcer le schéma de mutualisation entre la CCEL et les 8 communes,
- › Augmenter la part des énergies renouvelables produites localement par le biais entre autres des panneaux photovoltaïques,
- › Mettre en œuvre un schéma de cyclabilité,
- › Développer les transports en commun et travailler sur une ligne de transports en commun Nord-Sud permettant de relier les communes entre elles,
- › Soutenir l'agriculture,
- › Faire monter en gamme les zones d'activités,
- › Définir de nouveaux espaces économiques dans le cadre du projet Plaine Saint-Exupéry,
- › Développer la marque de territoire et le tourisme.

Action 2022

Lancement de l'étude de faisabilité de la rénovation de la halle qui jouxte l'Hôtel communautaire pour en faire un équipement dédié à l'événementiel économique.



LES PRINCIPALES DATES DE LA CONSTRUCTION DU PROJET DE TERRITOIRE

2^e trimestre 2022

Travail des commissions autour des enjeux du territoire et de la définition des 4 piliers

26 nov. 2022

Séminaire durant lequel les élus communautaires ont échangé sur les grandes actions à mettre en œuvre dans le cadre du projet de territoire

13 déc. 2022

Le projet de territoire est adopté lors du Conseil communautaire

2 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE



La politique économique de la CCEL vise à mobiliser plusieurs leviers permettant **d'accompagner les entreprises dans leur installation et leur développement**. Cette stratégie, qui participe au développement de l'attractivité du territoire s'organise en trois axes majeurs :

- › Développer et organiser la capacité d'accueil d'entreprises en proposant une offre foncière et immobilière adaptée à l'implantation et au développement d'entreprises
- › Accompagner les actions collectives des entreprises et des filières
- › Connaître et promouvoir le tissu économique du territoire

Chiffres clés

2022



18 zones
d'activités



25 000
emplois salariés



+ **DE 4 000**
entreprises

LA CCEL PARTENAIRE DES ENTREPRISES

RECRUTEMENT D'UN INTERLOCUTEUR DÉDIÉ

En 2022, **un agent chargé du développement économique a pris ses fonctions** au sein de la CCEL. Interlocuteur dédié pour les entreprises, il les accompagne tout au long de leur parcours entrepreneurial, les oriente vers les partenaires institutionnels les plus adaptés en fonction de leurs besoins et participe à l'animation économique du territoire.



RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES

Les conventions avec trois associations d'entreprises présentes sur le territoire ont été renouvelées en 2022 :

- AIRM (Association des Industriels de la Région de Meyzieu),
- Mi-Plaine Entreprises,
- RE2M (groupement des entreprises des 2 Mûres).

Ces dernières sont des **appuis importants** pour mieux connaître le tissu économique local, fédérer les entreprises et ainsi renforcer le dynamisme économique.



territoire D'envol

LYON - SAINT EXUPÉRY



LA MARQUE DE TERRITOIRE

La marque Territoire d'Envol, portée par la CCEL, vise à renforcer l'attractivité du territoire et fédérer les acteurs économiques locaux. Elle met en lumière les entreprises, quel que soit leur statut ou leur domaine d'intervention. C'est un outil de mise en valeur des industries, du commerce ainsi que



de l'artisanat et de l'agriculture, de leurs savoir-faire et innovations. Elle permet également aux entrepreneurs de développer leur réseau, partager leurs connaissances, compétences et initiatives.



LES ZONES D'ACTIVITÉS : UN ENJEU POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

FAIRE MONTER EN GAMME LES ZONES D'ACTIVITÉS

Aménager, entretenir, commercialiser les zones d'activités du territoire font partie des compétences de la CCEL qui participent à renforcer l'attractivité économique du territoire. **Mieux connaître son tissu d'entreprises et ses zones d'activités** est également indispensable pour identifier les vacances et les réhabilitations nécessaires du parc immobilier. C'est pourquoi, la CCEL a engagé en 2022 **la réalisation d'un inventaire des zones d'activités économiques**.

Aussi, depuis plusieurs années l'intercommunalité mène une réflexion autour de la **requalification de 4 zones d'activités** (Mi-Plaine à Genas, Satolas Green à Pusignan, Les Portes du Dauphiné à Saint Pierre de Chandieu et Le Chanay à Saint Bonnet de Mure) ayant pour **objectif d'améliorer leur qualité d'accueil**. Les travaux envisagés permettront de sécuriser les déplacements des automobilistes, chauffeurs poids-lourds et piétons, de donner plus de place aux modes doux et de créer des espaces végétalisés, plus accueillants.



Rétrospective 2022

Organisation de 4 réunions d'information afin d'échanger avec les entreprises sur les travaux d'aménagement menés dans 4 zones d'activités.



Lancement de l'inventaire des zones d'activités dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE), document stratégique et opérationnel qui vise à organiser l'accueil et le développement des activités économiques à l'échelle du territoire.



Poursuite du **partenariat avec le Pôle d'Intelligence Logistique (PIL'ES)** qui permet à la CCEL d'approfondir sa connaissance de la filière logistique locale et de ses enjeux.



Signature d'une convention avec la Banque de France qui a été sollicitée par la CCEL pour intervenir localement dans le cadre de rencontres thématiques.



Le projet d'extension de la zone d'activités **Les Marches du Rhône** Sud à Saint Laurent de Mure est approuvé lors du Conseil communautaire du 26 avril 2022. Ce site accueillera des entreprises productives (artisanat et petite industrie) et tertiaires.



Participation de la CCEL, sous la bannière de la marque de territoire, **au Carrefour de l'Immobilier d'Entreprises (CIEL)** à Lyon organisé par la CCI.



ET DEMAIN...

- ▶ Création d'un club des entreprises Toussieu – Saint Pierre de Chandieu
- ▶ Création d'un événement économique sous la bannière Territoire d'Envol
- ▶ Lancement de la charte d'adhésion à la marque de territoire
- ▶ Organisation d'ateliers/conférences thématiques à destination des entreprises
- ▶ Développement des partenariats économiques
- ▶ Poursuite des études sur les extensions des zones d'activités

An aerial photograph of a town with a central square and surrounding fields. The town features a mix of traditional and modern buildings, with a central square containing a parking lot and a modern building. The surrounding area is a mix of green fields and residential areas. The text '3 UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE' is overlaid on the image in a large, white, serif font.

3 UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



LE FONCIER

Les projets d'aménagement et de construction reposent sur une bonne maîtrise du foncier du territoire. Au sein de la CCEL, le service foncier intervient de façon transversale, en qualité de service ressource pour la **mise en œuvre des projets de la communauté de communes** : acquisitions et cessions foncières et immobilières dans le cadre de projets conduits par la collectivité.

Depuis 2016, la CCEL poursuit son **partenariat avec l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)** dans le cadre d'une convention permettant de mobiliser des outils fonciers de soutien à la politique communautaire de développement économique.

Rétrospective 2022 Les conventions signées

Protocole de coopération entre la CCEL et l'EPORA afin de renforcer la stratégie foncière de la CCEL pour servir des projets d'aménagement. Ce protocole permet d'encadrer les actions menées par l'EPORA sur le territoire.



Convention de réserve foncière entre la commune de Toussieu, la CCEL et l'EPORA pour une assiette foncière à mobiliser d'une superficie de 20 168 m².



Convention de veille et stratégie foncière entre la commune de Colombier Saugnieu, la CCEL et l'EPORA. Celle-ci fait suite à la convention tripartite d'étude et de veille foncière "multisites" portant sur 3 secteurs urbanisés (Colombier, Saugnieu et Montcul) arrivée à échéance le 14 juin 2022.



Convention de veille et de stratégie foncière entre la commune de Genas, la CCEL et l'EPORA.



ET DEMAIN...

Poursuite du partenariat avec :

- ▶ L'EPORA pour les acquisitions foncières et leur réhabilitation
- ▶ La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) afin d'établir une stratégie foncière agricole sur l'ensemble du territoire, à inscrire dans le SCOT



LA PLANIFICATION

Rétrospective 2022



Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) porté par le SEPAL : participation aux commissions thématiques, échanges sur les premiers documents produits (diagnostic et État Initial de l'Environnement).



Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) : lancement de la modification n°1 le 29 juin 2022.



ET DEMAIN...

- Poursuite du travail partenarial avec le SEPAL dans le cadre de la révision du SCoT et production d'un document "ambitions territoriales de la CCEL" pour faire valoir les intérêts, souhaits de développement et d'aménagement du territoire à inscrire dans le SCOT

Rétrospective 2022

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

L'aménagement du territoire consiste à **planifier et coordonner l'utilisation des sols, l'organisation du bâti, ainsi que la répartition des équipements et des activités** dans l'espace géographique.

Dans ce cadre, la CCEL finance des études de définition sur des secteurs de centralité ou des zones d'activités économiques. Des études sont également lancées pour la réalisation des grands projets.

Projet d'extension - zone d'activités économique "4 Chênes- Portes du Dauphiné". Suite à la réalisation d'un schéma de composition en 2018 visant à préciser les orientations d'aménagement et le potentiel de développement de ce secteur, la CCEL a lancé une mission AMO d'appui à la mise en œuvre opérationnelle sur la phase 1 (2018-2028) représentant environ 75 ha (analyse des risques, principes programmatiques, stratégie d'intervention foncière et ses modalités juridiques, définition d'une stratégie réglementaire, etc.).

Projet de déchèterie/ recyclerie sur la commune de Saint Pierre de Chandieu. Réalisation des études de faisabilité et de l'étude géotechnique G1 en partenariat avec la Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND).

Projet d'extension de la zone d'activités de Colombier Saugnieu - Tranche 5 : lancement de l'étude de définition.

Étude urbaine et de faisabilité pré-opérationnelle pour la **"ZAE du Mariage"** située à Pusignan en lien avec l'EPORA.

Saint Pierre de Chandieu - contribution financière à l'AMO **"Roger Vayssières"** (Frindeau).

ET DEMAIN...

- Lancer un appel à projet pour la réhabilitation du tènement ZAE du Mariage site des "Frères Lumières" à Pusignan

L'URBANISME

Le service mutualisé du droit des sols (ADS) intervient pour le compte de 6 communes de la CCEL - Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu - et instruit les demandes suivantes des habitants :

- › les permis de construire,
- › les permis de démolir,
- › les permis d'aménager,
- › les déclarations préalables valant division,
- › les certificats d'urbanisme dits "opérationnels" (Cub).

Des permanences, tenues par les deux agents instructeurs sont ouvertes au public sur rendez-vous.



L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

2022

Chiffres clés

HABITAT PRIVÉ

16 participations de la CCEL à la rénovation et à l'adaptation de logements*

PRÈS DE

274 000 € TTC de travaux engagés par les propriétaires

*(10 pour des travaux de rénovation énergétique et 6 pour des travaux d'adaptation)



HABITAT SOCIAL

112 attributions de logements sociaux sur l'ensemble du parc locatif social



55 logements aidés mis en location

DONT 27 destinés à des ménages proposés par les communes de la CCEL



Participation de la CCEL à la construction de **9** opérations de logements aidés

SOIT

240 000 €

de subventions accordées pour

59 logements





LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Dans le cadre de sa compétence en matière d'habitat, la CCEL élabore et met en oeuvre des Programmes Locaux de l'Habitat. Depuis l'adoption de son premier PLH en 2000, **elle intervient en faveur du développement et de la diversification du parc de logements.**

Établi pour une durée de six ans, le PLH définit les objectifs et les principales actions visant à répondre :

- Aux besoins en logements et en hébergements,
- À favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale,
- À améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du bâti aux personnes à mobilité réduite.

Le PLH assure une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les 8 communes.

Rétrospective 2022

La CCEL s'est engagée dans l'établissement d'un nouveau programme pour la période 2023 à 2028.



Finalisation du contenu sur le second semestre 2022 à travers différents temps d'échanges et de concertation avec les partenaires, qui ont permis de présenter le projet abouti, les objectifs de production de logements par commune et le programme d'actions.



ET DEMAIN...

- Arrêt du PLH puis avis des partenaires pour une approbation du document à la fin de l'année 2023

Rétrospective 2022

OPÉRATIONS SUBVENTIONNÉES POUR UN TOTAL DE 59 LOGEMENTS AIDÉS



Colombier Saugnieu (22 logements)

- Les Jardins du Village (chemin de la Vie de Dessous) : 4 logements (15 000 €)
 - L'Envol (rue des Cimes) : 8 logements (36 500 €)
- Les anciennes cures (rue de la Tour) : 10 logements (26 500 €).



Genas (19 logements) :

- Les Jardins de Lou (rue Carnot) : 4 logements (16 500 €)
- Rue de l'Avenir : 5 logements (21 500 €)
- Domaine de Surjoux 3 (rue de Surjoux) : 4 logements (22 500 €)
- Le Pré Vert (rue des Fileuses) : 6 logements (28 000 €).



Jons (3 logements)

- Chemin de Chantenoy : 3 logements (12 500 €).



Pusignan (15 logements)

- Centre Village (route de Jonage) : 15 logements (61 000 €).



LES GARANTIES D'EMPRUNTS AUX BAILLEURS

7 opérations (53 logements) donnant lieu à des garanties d'emprunts aux bailleurs sociaux pour un montant total de 5 619 409 €.



ET DEMAIN...

- ▶ Révision au 1^{er} janvier 2023 du règlement des aides afin de mieux orienter la production de logements aidés et répondre à la demande
- ▶ Organisation d'une Conférence Intercommunale du Logement pour structurer la gestion des demandeurs de logements sur les communes de la CCEL et ajuster la politique intercommunale d'attribution des logements

AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

La CCEL poursuit son partenariat avec l'association spécialisée dans l'accompagnement des ménages modestes, SOLIHA, afin d'améliorer le parc privé existant.

Le dispositif d'aide aux travaux vise ainsi à faciliter l'adaptation de logements aux personnes âgées et/ou personnes à mobilité réduite, à traiter les situations d'indécence et d'inconfort, et à lutter contre la précarité énergétique.



Près de 200 000 € de subventions accordées pour l'adaptation de logements dont 41 353 € apportées par la CCEL.



26 visites diagnostics menées par Soliha.



78 prises de contact (61 pour des travaux d'économies d'énergie, 16 pour des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement, 1 pour un projet de travaux indéfini).



Présence du truck de l'autonomie

- à Saint Bonnet de Mure le 11 mai 2022 (12 visiteurs)
- à Saint Laurent de Mure le 15 septembre 2022 (16 visiteurs)
- à Genas le 10 octobre 2022 (19 visiteurs).



Présence de l'équipe de SOLIHA lors du **Village Energie de Colombier Saugnieu** le 5 février 2022 (9 ménages informés sur les aides à la rénovation énergétique).



ET DEMAIN...

- Lancement d'une étude sur l'habitat privé pour mieux calibrer les besoins en rénovation énergétique et d'adaptation des logements et identifier de potentiels besoins complémentaires (logement indigne, habitat dégradé ...)

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'AGENCE LOCALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (ALTE 69)

L'ALTE 69 accompagne les habitants et les acteurs locaux dans leurs démarches d'économie d'énergie, d'utilisation d'énergies renouvelables et d'innovations énergétiques.

Rétrospective 2022

649 prises de contact auprès de particuliers et de copropriétaires.

39 ménages reçus en permanences info-énergie en présentiel au siège de la CCEL ou en visio.

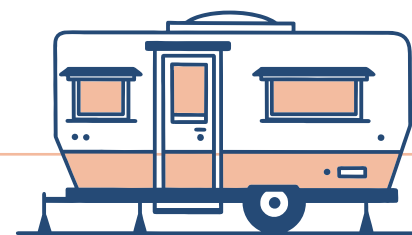
Accompagnements techniques pour des projets portés par les communes de la CCEL :

- Toussieu : étude sur le confort d'été pour le projet d'extension de l'école
- Colombier Saugnieu : réalisation de deux vidéos sur la rénovation énergétique du Club house et organisation d'une visite de chantier de ce dernier
- Jons : étude sur l'extension et la rénovation de la salle Chrysalide
- Pusignan : réalisation d'une analyse d'opportunité concernant la rénovation de l'école élémentaire, maternelle et de la mairie
- Saint Bonnet de Mure : accompagnement sur le projet de rénovation des logements Vercors et analyse d'opportunité sur les 2 groupes scolaires
- Saint Laurent de Mure : appui sur le dépôt de demandes de subvention.

5 animations grand public réalisées sur le territoire :

- 5 février 2022 : Restitution de rapport de thermographie au Village Energie de Colombier Saugnieu
- 7 mai 2022 : Stand à Pusignan lors de la journée de l'environnement
- 1^{er} juin 2022 : Stand à Jons devant Croq Ferme
- 3 juillet 2022 : Stand sur le marché à Pusignan
- 26 novembre 2022 : Co-organisation de la fête de la courge à Jons, avec un stand sur le thème de l'énergie et un atelier sur "un journal en 2050".

279 ménages renseignés de manière individualisée.



La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La CCEL confie à une société, par le biais d'un marché public, la gestion quotidienne des aires d'accueil des gens du voyage. Le territoire de la CCEL comprend :

- Deux aires d'accueil à Genas (16 places) et Saint Bonnet de Mure (35 places) ;
- Une aire de grand passage à Saint Laurent de Mure pour accueillir des grands groupes (120 places) ;
- Un terrain familial à Saint Laurent de Mure qui accueille des familles sédentarisées (12 places).

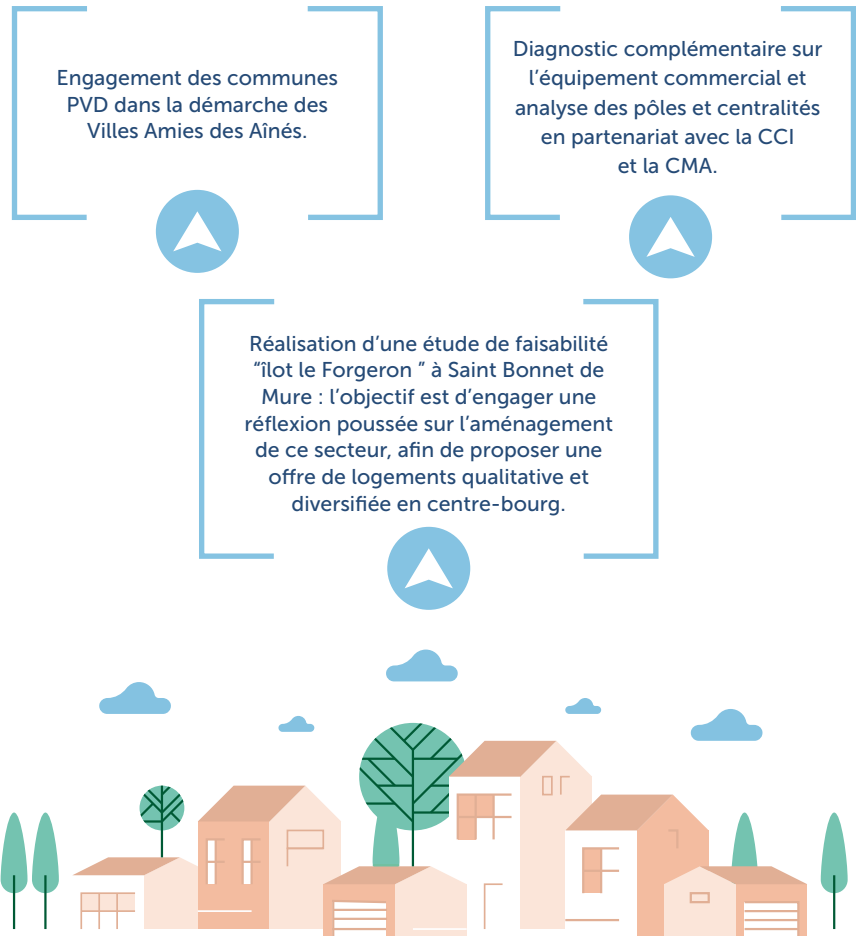
PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

Le programme national Petites villes de demain vise à améliorer la qualité de vie des habitants des villes de moins de 20 000 habitants. Les trois communes labellisées sur le territoire – Saint Pierre de Chandieu, Saint Laurent de Mure, Saint Bonnet de Mure – peuvent ainsi être accompagnées dans la réalisation de leurs projets et la recherche de financements. Ce dispositif est porté sur ces communes par l'intercommunalité qui agit aux côtés des élus locaux via la cheffe de projet en charge de cette opération.

ET DEMAIN...

- Lancer une étude stationnement et circulation CCEL
- S'engager dans un dispositif départemental de géocaching "les Gnlus" porté par Rhône Tourisme afin de faire découvrir le territoire
- Questionner et rencontrer les commerçants et artisans des centres-villes des trois communes
- Réflexion autour des outils d'animation commerciale
- Signature de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

Rétrospective 2022





An aerial photograph of a rural landscape. A paved road runs diagonally from the bottom center towards the top right. To the left of the road is a dense forest of green trees. To the right is a large, flat, brownish-green field. In the background, there are more fields, some with small structures, and a distant town or village under a clear blue sky.

4 PROPOSER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

LA VOIRIE ET LES ESPACES VERTS

La CCEL élabore et pilote la mise en œuvre des **travaux neufs** pour le compte des 8 communes (travaux d'investissement). Dans ce cadre, elle peut être amenée à aménager des carrefours, des places végétalisées, réhabiliter des rues, créer des cheminements modes doux etc.

Elle assure également **l'entretien** de la voirie communautaire, des chemins ruraux et des espaces verts (travaux de fonctionnement).

Les interventions de la CCEL dans le cadre des travaux d'entretien sont les suivants :

nettoyage, réhabilitation de la voirie d'intérêt communautaire et des chemins ruraux, réfection de la signalisation horizontale, rénovation de la signalétique verticale, gestion des bassins des eaux pluviales et des arbres d'alignement dans les zones d'activités, fauchage de l'ambrosie et lutte contre les dépôts sauvages sur l'espace public.



Chiffres clés

2022



522

demandes d'intervention d'entretien de voirie traitées

DONT

216 concernant la signalétique (verticale et horizontale)

&

73

la reprise de nids de poule



34



chantiers de travaux de voirie ou d'espaces verts ont été effectués ou lancés

2

campagnes de fauchage de l'ambrosie présente au niveau des accotements de voirie ont été menées



LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT MENÉS OU ENGAGÉS EN 2022 SUR LE TERRITOIRE (HORS ZONES D'ACTIVITÉS)

ESPACES VERTS

- Parachèvement des espaces verts au Jardin des senteurs à Colombier Saugnieu : **5 695 €**
- Création de zones paysagères route du Dauphiné à Colombier Saugnieu : **40 876 €**
- Réaménagement paysager des entrées de ville à Colombier Saugnieu : **16 269 €**
- Aménagement de zones paysagères route de Pont de Chéruy à Colombier Saugnieu : **5 916 €**
- Parachèvement des espaces verts rues Gambetta et Bergerie à Genas : **4 369 €**
- Parachèvement des espaces verts Route nationale à Pusignan : **10 329 €**
- Parachèvement des espaces verts Bassin sous la Cote à Saint Bonnet de Mure : **3 643 €**
- Réaménagement paysager de l'esplanade de l'Espace Marcel Genin à Saint Pierre de Chandieu : **62 028 €**
- Parachèvement des espaces verts du parking Grande Rue à Toussieu : **3 446 €**



ÉTUDES POUR LES AMÉNAGEMENTS / RÉAMÉNAGEMENTS

- Route de Crémieu à Colombier Saugnieu pour la création d'un trottoir : **13 917 €**
- Route de Lyon à Colombier Saugnieu pour la requalification de la voirie : **24 072 €**
- Rue du Sans soucis à Colombier Saugnieu pour la création d'un cheminement mode doux : **3 300 €**
- Rue Mataneyse et Vieux château à Genas pour le réaménagement de la voie : **4 728 €**
- Rue Victor Hugo à Genas pour le réaménagement de la voie : **9 744 €**
- Chemin de Chatenoy à Jons pour la création d'un trottoir et d'un parking : **3 317 €**
- Route de Jons à Pusignan pour la création d'une écluse et le réaménagement d'un trottoir : **12 573 €**
- Parking des Chassières à Saint Laurent de Mure pour la création d'un parking en centre-ville : **2 160 €**
- Rue des Verchères à Toussieu pour le réaménagement de la voirie : **2 166 €**

AMÉNAGEMENT / RÉAMÉNAGEMENT DE VOIRIE

- Réaménagement de la place de Cholet à Colombier Saugnieu : **376 163 €**
- Réaménagement de voirie place du Dauphiné à Colombier Saugnieu : **67 878 €**
- Réaménagement de la voirie Route des Evessey à Colombier Saugnieu : **75 758 €**
- Sécurisation de la voirie rue de la République à Colombier Saugnieu : **22 177 €**
- Hameau de Saugnieu à Colombier Saugnieu : **9 334 €**
- Travaux de réaménagement de la voirie rue Danton à Genas : **325 726 €**
- Aménagement d'un trottoir rue de l'Égalité à Genas : **13 387 €**
- Création d'une traversée piétonne rue Louis Rey à Genas : **4 175 €**
- Création d'une voie et d'un parking au droit du complexe sportif à Jons : **408 882 €**
- Création d'un parking au niveau de l'Espace Brissaud à Pusignan : **99 821 €**
- Requalification du parvis entre la mairie et l'église à Pusignan : **441 253 €**
- Réaménagement d'un cheminement mode doux au niveau de la voie ferrée à Pusignan : **16 770 €**
- Création d'une zone 30 au centre-ville de Pusignan : **20 760 €**
- Création d'un trottoir et de stationnements Montée du Château à Saint Bonnet de Mure : **250 719 €**
- Création d'un Point d'Apport Volontaire à Saint Bonnet de Mure : **43 259 €**
- Finalisation des travaux d'extension du parking du Forgeron à Saint Bonnet de Mure : **10 332 €**
- Requalification de la place du Mail du centre-ville à Saint Bonnet de Mure : **1 258 584 €**
- Réaménagement du centre Bourg à Saint Laurent de Mure (participation financière) : **21 400 €**
- Fin des réaménagements de la voie commerçante du centre Bourg de Saint Pierre de Chandieu : **70 133 €**
- Réaménagement de la voirie route de Givors (Phase 1) à Saint Pierre de Chandieu : **291 414 €**
- Réaménagement de la voirie rue du Stade à Saint Bonnet de Mure : **346 590 €**
- Reprise des revêtements de la place de la Mairie à Toussieu : **10 158 €**



Rétrospective 2022

Les projets de requalification de 4 zones d'activités ont été validés par les communes. Après concertation avec les entreprises lors de réunions publiques, la procédure d'appel d'offres a été lancée en décembre 2022.



LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES



La CCEL et les communes s'associent dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Les agents des polices municipales ont la possibilité de les signaler par le biais de l'application mobile Via CCEL.

Les dépôts sauvages sont ensuite récoltés puis amenés en déchèterie une fois par mois par une entreprise spécialisée titulaire du marché. Les déchets amiantés sont amenés sur des sites de traitement spécifique.

Chiffres clés

2022



323 727 €

de budget consacré à la lutte contre les dépôts sauvages



927 signalements

(dépôts amiantés et dépôts sans amiante)

PLUS DE

950

tonnes ramassées



LA GESTION DES DÉCHETS



Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) est une structure intercommunale de collecte et de traitement des déchets à laquelle adhère la CCEL. En 2022, il a collecté sur tout le territoire :



ORDURES
MÉNAGÈRES

10 654
tonnes collectées
soit
251,9 KG
par habitant

1 755 tonnes
collectées
soit
41,5 KG
par habitant

EMBALLAGES
ET PAPIERS
RECYCLABLES

EMBALLAGES
EN VERRE

1 225 tonnes
collectées
soit
29 KG
par habitant

Plus d'information : www.smnd.fr

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2022

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) : S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le PCAET est un document de planification territoriale à la fois stratégique et opérationnel dans **la lutte contre le réchauffement climatique**. Il a pour objectifs de réduire la consommation énergétique, réduire les gaz à effet de serre et d'augmenter la part des énergies renouvelables produites localement.

Chiffres clés



5 actions de sensibilisation autour de la rénovation énergétique des bâtiments



6,68 tonnes de pneus usagés collectés

10 nids de frelons asiatiques détruits avec le conventionnement GDS 69



Rétrospective 2022

Formalisation du plan d'actions et de l'évaluation environnementale du **PCAET**.



Acquisition des terrains de l'ancienne décharge GRAVCO et réflexions sur le montage partenarial pour **l'implantation d'ombrières photovoltaïques** sur le site.



Poursuite de l'élaboration du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique) : **73 projets identifiés** sur la période du contrat (2021-2026) et **23 nouvelles actions** à ajouter.



ET DEMAIN...

- ▶ Mise en œuvre du plan d'actions du PCAET
- ▶ Lancement du projet Photovoltaïque sur GRAVCO.
- ▶ Participation aux groupes thématiques PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) de l'agglomération lyonnaise
- ▶ Signature d'un avenant au CRTE

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Maintenir l'activité agricole

56% du territoire de la CCEL est occupé par des terres agricoles, ce qui est conséquent. L'intercommunalité, qui souhaite préserver ces espaces agricoles, **s'attache donc à soutenir l'agriculture et à favoriser l'installation ainsi que le maintien des agriculteurs.** Elle ambitionne également de diversifier les modes d'exploitation sur le territoire.

Aussi, la CCEL participe avec le Département du Rhône à la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la **Protection et Mise en Valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PENAP).** Cette politique est destinée à limiter l'étalement urbain en garantissant la destination agricole ou naturelle des parcelles.

Rétrospective 2022

Subvention à la plantation de haies :

1 768 € ont été versés par la CCEL pour la plantation de 560 arbustes à Colombier Saugnieu, en bordure de parcelles agricoles et de chemins.



Projet "Tartavel" : Lancement d'un appel à projet avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), pour sélectionner un exploitant sur les terrains acquis par la CCEL (fin 2020) sur la commune de Colombier-Saugnieu.



PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) : poursuite de la convention de partenariat 2021-2022 "Animation du PAEC de l'agglomération lyonnaise".



La CCEL a apporté une aide financière à la Chambre d'Agriculture du Rhône pour la réalisation de la **collecte des pneus usagés agricoles** sur le territoire en vue de leur valorisation.
Plus de 6 tonnes ont été collectées.



ET DEMAIN...

- ▶ Poursuite des subventions pour aider à la plantation de haies
- ▶ Réalisation d'un diagnostic agricole élargi, en partenariat avec le SEPAL, l'Agence d'Urbanisme et la Métropole de Lyon
- ▶ Poursuite du projet de la ferme "Tartavel" : signature d'un bail rural et implantation des porteurs de projet pour démarrer l'activité d'aquaponie et de maraichage



La prévention

Cheffe d'orchestre de la transition écologique sur le territoire, la CCEL, en partenariat avec les communes, **sensibilise les habitants à la lutte contre les espèces invasives** et les informe sur les bons gestes à adopter pour limiter leur prolifération. Elle s'implique également dans la **protection des espèces**, à l'instar de l'œdicnème criard.

Rétrospective 2022

Lutte contre le frelon asiatique (convention 2022 avec le GDS 69) : destruction de nids sur le territoire.



Lutte contre le moustique tigre (convention 2022-2023 avec le Département et l'EIRAD) : réalisation de formations et de diagnostics pour les communes de la CCEL.



EPAGE de la Bourbre : poursuite de la convention de mutualisation pour la mise en œuvre opérationnelle du contrat vert et bleu de la Vallée de la Bourbre.



Poursuite de la convention de partenariat (2021-2023) pour le plan de sauvegarde de l'œdicnème criard, sur le territoire de la plaine de l'est lyonnais.



ET DEMAIN...

- ▶ Poursuite des conventions "moustique-tigre", "frelon asiatique" et "œdicnème criard"
- ▶ Animations de sensibilisation sur l'ambrosie avec l'association Naturama
- ▶ Nouvelle convention de mutualisation avec l'EPAGE de la Bourbre pour l'année 2023
- ▶ Participation à l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Managers et Assimilés (PLPDMA) du Syndicat Nord Dauphiné (SMND)



LA MOBILITÉ

Élaboration et mise en œuvre du plan de cyclabilité pour développer l'usage du vélo sur le territoire, encourager les modes de déplacement doux ou alternatifs en interne à la CCEL ou auprès des habitants, renforcer le maillage et la performance des services des transports en commun en lien avec Sytral Mobilités sont **les principales actions qui composent la compétence mobilité de la CCEL.**



Participation de la CCEL au Challenge mobilité organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes : le jour J, certains agents se sont rendus au travail en co-voiturage ou en transports en commun.

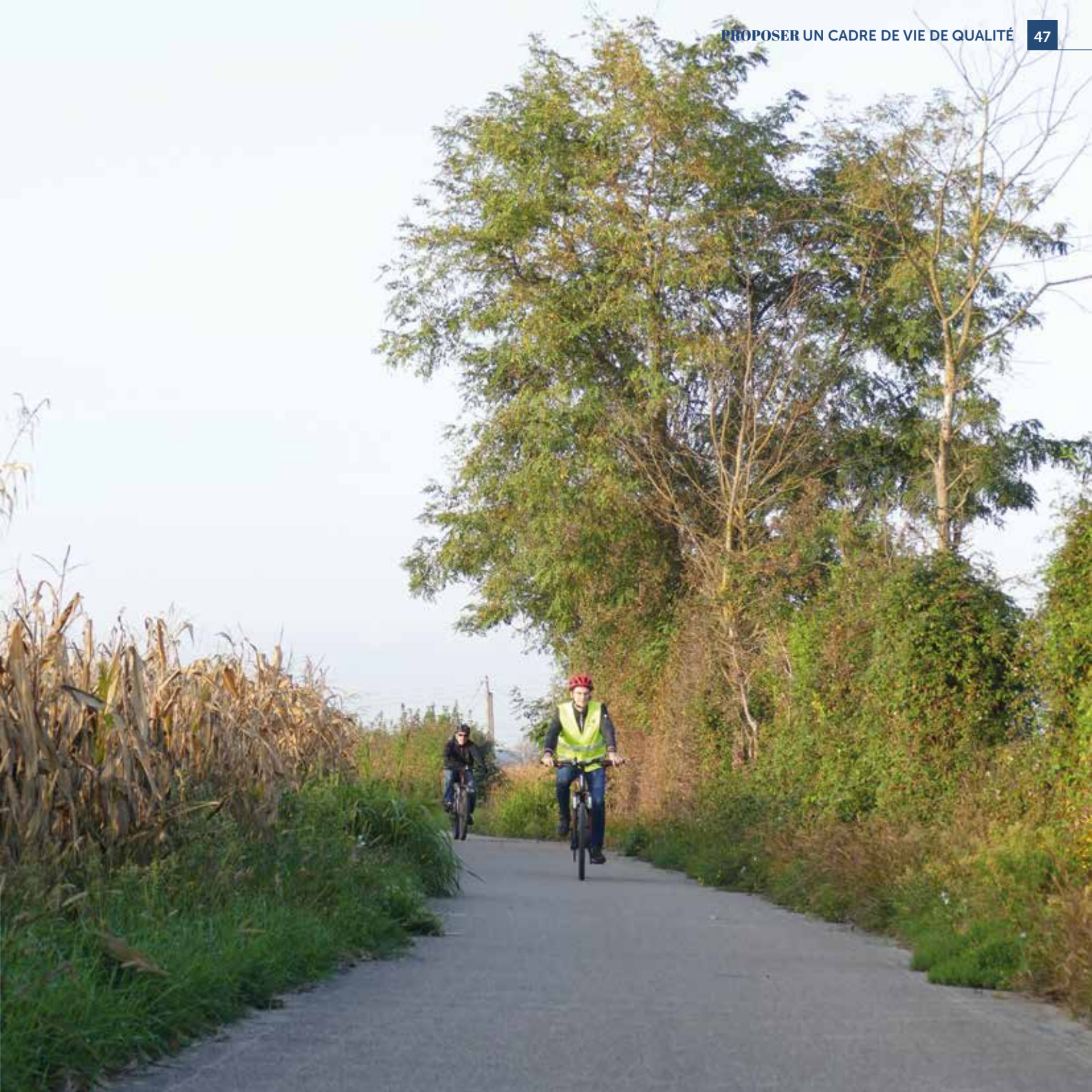


Rendu de la seconde phase (juin 2022) de l'étude de faisabilité sur le déploiement de lignes de covoiturage lancée par Sytral Mobilités et réalisée par Ecov.



ET DEMAIN...

- ▶ Favoriser l'usage des modes actifs : finalisation du Schéma directeur cyclable et réflexion autour de la marche et de la piétonnisation
- ▶ Optimiser l'usage de la voiture : développer le covoiturage et l'autopartage
- ▶ Poursuivre le développement des transports collectifs, notamment dans les zones d'activités



5 LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

In any right triangle, the area of the square whose side is the hypotenuse is equal to the sum of the areas of the squares whose sides are the two legs.



Fourier transform

$f(x)$

cos

FAVORISER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE



La CCEL déploie depuis 2016 du matériel informatique dans les écoles élémentaires des 8 communes du territoire. Ainsi, en complément des **vidéoprojecteurs interactifs, PC portables et tableaux triptyques dont le déploiement s'est terminé courant 2021**, ces dernières sont désormais équipées de tablettes numériques. **Le déploiement des tablettes numériques**, mené par la CCEL dans le cadre du dispositif

France Relance, en collaboration avec l'Académie du Rhône et les directeurs d'école du territoire, vise à réduire les inégalités scolaires, à lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès à l'enseignement, même à distance ainsi qu'à accompagner la familiarisation des enfants aux nouvelles technologies et à la culture du numérique.

Rétrospective 2022

Financement d'un abonnement ENT (Espace Numérique de Travail) pour que chaque école élémentaire puisse bénéficier de services en ligne accessibles. Ce service permet aux enseignants, élèves et équipes éducatives d'échanger de manière sécurisée avec les familles, de collaborer, d'effectuer des recherches sur internet et d'apprendre par le biais d'applications installées sur la tablette.



Chaque école élémentaire du territoire est désormais équipée de tablettes numériques. Accompagné d'une borne WIFI, ce matériel permet aux enseignants de travailler avec leurs élèves sur l'acquisition d'une culture et de compétences autour du numérique.



Les équipes enseignantes ont suivi un **programme de formation** proposé par l'Éducation Nationale et l'Académie afin qu'elles s'approprient au mieux ce nouvel équipement.



6 DES MOYENS POUR AGIR

territoire
d'enuol
UN. LENTITUDE



LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Un Système d'information géographique (SIG) recueille, stocke, traite, analyse et présente tous types de données spatiales et géographiques pour créer des cartographies du territoire.

Le SIG commun permet notamment :

- La consultation du cadastre avec des informations foncières,
- La consultation, sur les cartographies, d'environ 60 informations différentes en lien avec les compétences communautaires et communales

Chiffres clés

2022



58
cartes
thématiques
réalisées



210 demandes
réceptionnées

62



utilisateurs du logiciel
SIG (CCEL, communes
et Syndicats locaux...)

28



catégories
d'informations
communautaires
accessibles
aux communes

Rétrospective 2022

Démarrage des
observatoires du
foncier (habitat et
économique)



Relance du réseau
local des géomaticiens
des EPCI, Département
du Rhône et SYTRAL



Mise en place
d'un référentiel
des lieux attractifs
(sportifs, culturels, ...)



Connexion entre
l'application de
permission de chantiers
LITTERALIS et la base SIG



👁️ ET DEMAIN...

- Optimiser l'usage du SIG dans la gestion des espaces verts gérés par la CCEL
- Monter un observatoire de l'état et du vieillissement du revêtement des routes
- Produire les périmètres des zones économiques d'intérêts communautaires
- Créer un outil d'aide à la décision : maîtrise du foncier et indicateurs sur la production de logements

LES RESSOURCES HUMAINES



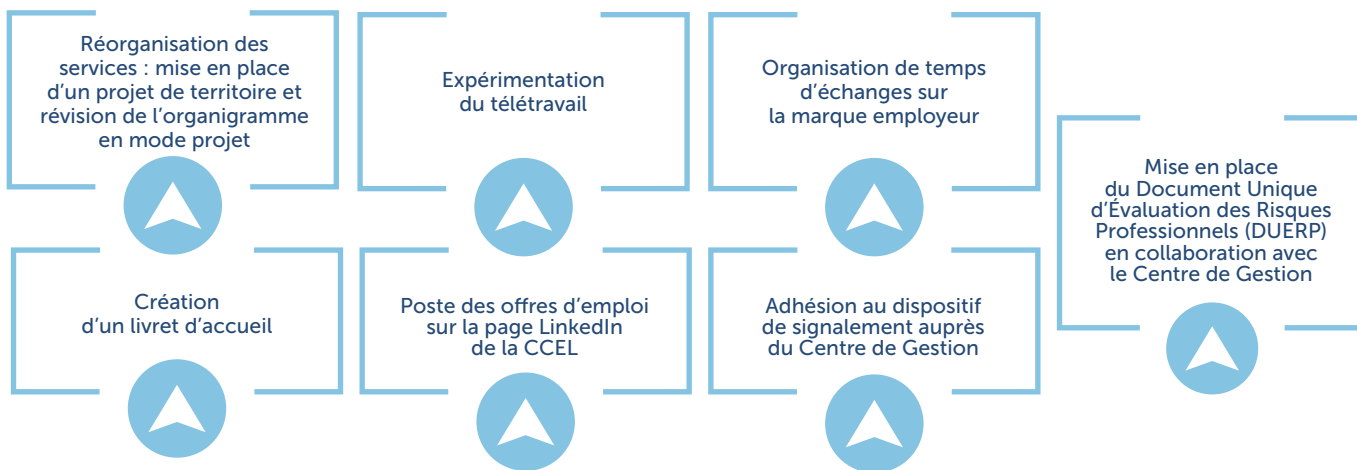
La Gestion des Ressources Humaines au sein de la CCEL, c'est :

- Un service dédié à la mise en œuvre de la politique RH au sein de la CCEL
- Un service mutualisé dédié à la gestion RH du personnel des communes du territoire

Au 31 décembre 2022, la CCEL comptait 33 agents (25 titulaires et 8 contractuels).

12 collaborateurs ont rejoint la CCEL au cours de l'année 2022 dans les directions ou services suivants: aménagement et développement, ressources humaines, marchés publics, communication et cadre de vie.

Rétrospective 2022



ET DEMAIN...

- Réalisation et mise en œuvre d'un plan triennal égalité femmes - hommes
- Adhésion à la Médiation Préable Obligatoire auprès du Centre de Gestion
- Désignation d'un assistant de prévention/ mise en œuvre d'un comité de suivi sur les questions liées à la santé, la sécurité et les conditions de travail

Chiffres clés

2022



10 793
paies traitées
en 2022

4 076 arrêtés
et contrats établis



PLUS DE

900
agents suivis



UNE ÉQUIPE DE

2 assistantes
administratives **7**
gestionnaires

1 responsable

LE SERVICE MUTUALISÉ DES RESSOURCES HUMAINES (SMRH)

L'équipe du SMRH assure la gestion des paies, carrières et absences pour raisons médicales des communes du territoire dans le cadre du schéma de mutualisation.

Fait marquant : Adhésion de la ville de Genas au 1^{er} janvier 2022

Rétrospective 2022

Formalisation et sécurisation des procédures - Mise à disposition d'outils de pilotage RH.



Déploiement d'une relation de proximité et d'accompagnement avec les communes sur des temps dédiés.



Création du poste d'assistante administrative au sein du SMRH.



Accompagnement des communes sur la gestion des congés dématérialisés.



Des actions de formation à destination des interlocuteurs RH du territoire ont été menées.



ET DEMAIN...

- ▶ Mise en œuvre d'un plan de formation pour les interlocuteurs RH des communes sur le logiciel métiers et sur la gestion des Ressources Humaines
- ▶ Faciliter la gestion des visites médicales

LE SERVICE COMMUNICATION

LA COMMUNICATION EXTERNE

Le service communication conçoit et met en œuvre l'ensemble des actions de communication externe ayant pour objectifs de faire connaître, d'informer et de valoriser les services, compétences ou réalisations de la CCEL auprès des habitants, des acteurs économiques et des élus. L'information est diffusée par le biais :

- › Du site internet
- › Des newsletters
- › Des réseaux sociaux : LinkedIn et YouTube
- › Des relations presse
- › Des publications : plaquette, dépliants, flyers
- › Des panneaux de chantier
- › Du rapport d'activité
- › Des communes qui mettent à disposition leurs outils de communication pour promouvoir les actions de l'intercommunalité

Le service communication assure également le déploiement de la marque de territoire en lien avec le service Développement Économique et coorganise les vœux du Président.

LA COMMUNICATION INTERNE

Afin de mieux faire circuler l'information en interne et de créer de la cohésion entre les services, des actions de communication sont mises en œuvre tout au long de l'année auprès des agents.

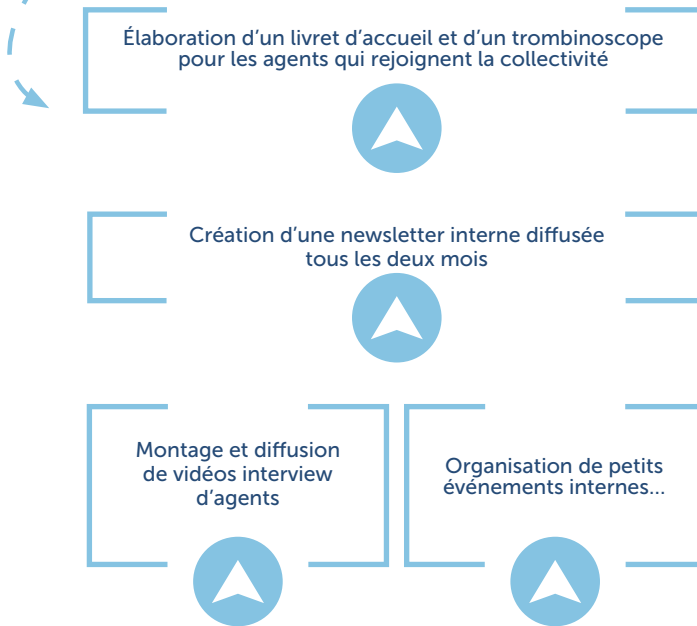
LE RÉSEAU DE COMMUNICATION

Le service communication a relancé en 2022 le réseau des communicants des communes membres de la CCEL. Deux rencontres ont été organisées au sein de la CCEL.

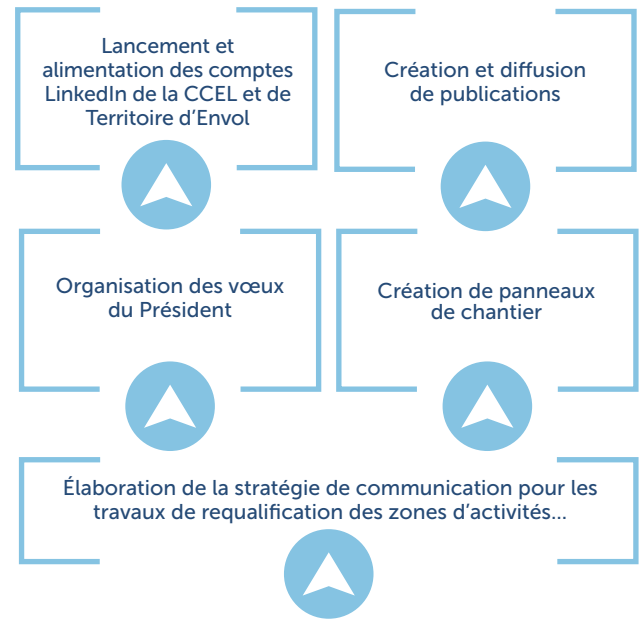


Rétrospective 2022

EN INTERNE



EN EXTERNE



L'INFORMATIQUE



Depuis 2018, la CCEL fait appel à une société externe pour la gestion de son parc informatique :

- Mise en place et suivi du système informatique
- Gestion et intégration des nouveaux logiciels
- Conseils pour la sécurité informatique

Rétrospective 2022

Mise en place d'un service de hotline informatique permettant aux agents de bénéficier d'une aide en cas de situation bloquante



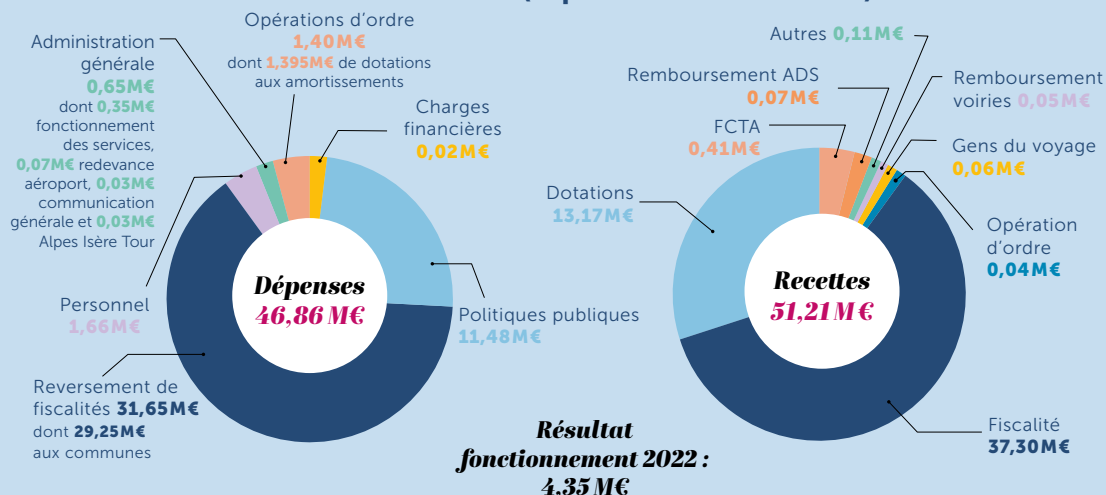
7 UN BUDGET MAÎTRISÉ



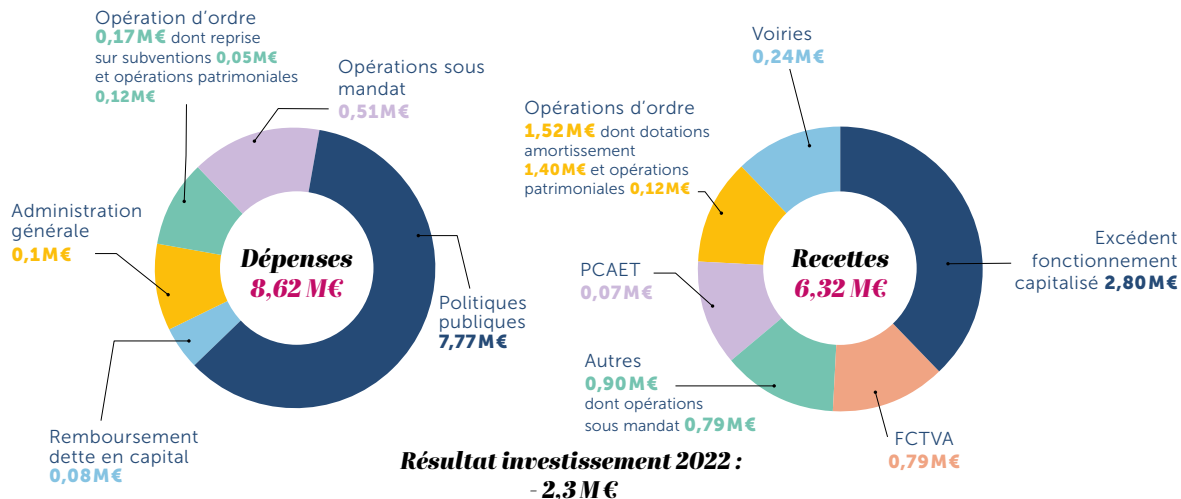
COMPTE ADMINISTRATIF 2022*



FUNCTIONNEMENT (dépenses réelles et d'ordre)



INVESTISSEMENT (Dépenses réelles et d'ordre)



*Exercice 2022 – Budget principal et budget annexe (en millions d'€)



Le chiffre en + :

Capacité d'autofinancement
(épargne nette) : **5,63 M€**

FOCUS SUR LA FISCALITÉ

73 % des recettes réelles
de la CCEL proviennent de la
fiscalité.

🔍 La fiscalité économique :

- CFE : **11,93 M€**
- CVAE : **6,52 M€**
- TEOM : **2,05 M €**
- TASCOT : **0,40 M€**
- IFR : **0,64 M €**

🔍 La fiscalité des ménages :

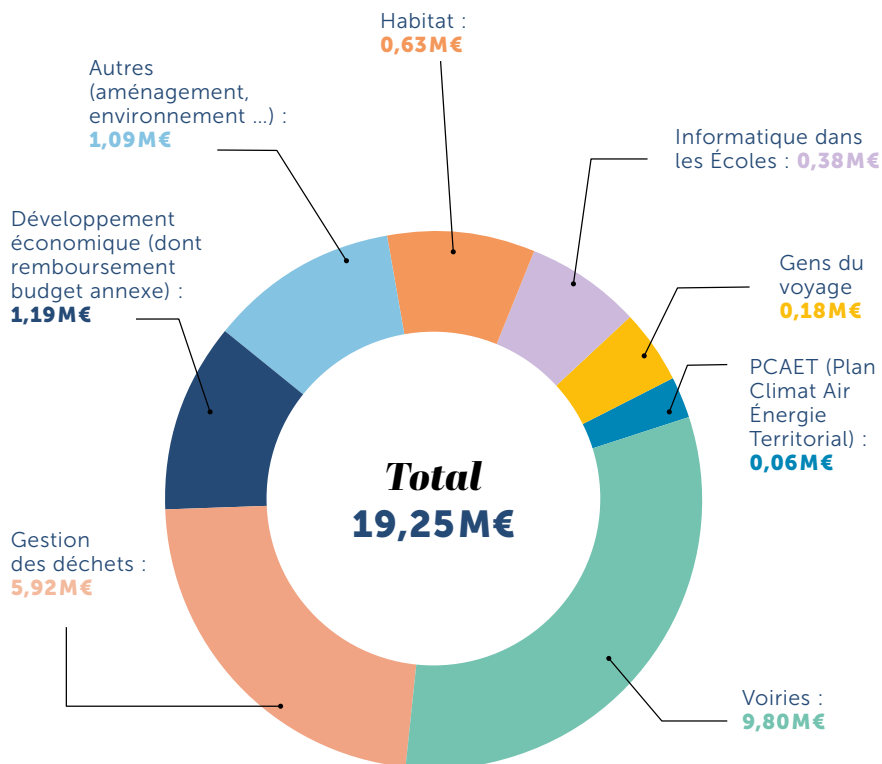
- TEOM (Taxe enlèvement
des ordures ménagères) :
3,21 M€
- Foncier non bâti : **0,06 M€**

Les grandes réalisations budgétaires 2022

La bonne situation financière permet à la CCEL de poursuivre ses investissements en faveur du développement du territoire, sans augmenter les taux de fiscalité des ménages et des entreprises et en maintenant son soutien aux acteurs locaux qui s'impliquent dans le dynamisme du territoire.

Les évolutions majeures entre 2021 et 2022 concernent le développement économique avec notamment de nouvelles acquisitions foncières et le déploiement du matériel informatique dans les écoles élémentaires des communes.

RÉPARTITION DU BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE (fonctionnement et investissement)







Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais



Communauté de Communes de l'Est Lyonnais

Aéroport Lyon-Saint Exupéry

40, rue de Norvège

69125 Colombier Saugnieu

04 72 79 05 34

accueil@ccl.fr

www.ccl.fr

Rejoignez-nous sur

